

Communiqué de presse

Contact : Marc Laperrouza
Association bono pro
41-76-411-7294
founders@bonopro.org

Préverenges, le 21 juin 2007

Lancement du programme de prêts d'honneur bono pro

En Suisse, 19% des étudiants qui interrompent leurs études universitaires prématurément donnent comme cause première des difficultés financières. Avec l'accroissement du coût des études et la diminution du nombre de bourses à disposition, cette tendance ne fait que s'accroître.

L'association bono pro est née de la volonté d'institutionnaliser une pratique initiée en 1997, par laquelle quatre étudiants universitaires se sont successivement transmis une bourse une fois leurs études terminées.

L'association bono pro est composée d'anciens étudiants qui mettent à la disposition d'étudiants universitaires méritants un soutien en espèce et en nature :

Soutien financier – bono pro accorde des prêts d'honneur pour des montants pouvant atteindre CHF 20'000.- et versés sur une période de 4 ans au maximum. A travers son adhésion à la charte bono pro, le bénéficiaire prend l'engagement moral - mais pas juridique - de contribuer au fonds bono pro lorsqu'il en aura les moyens. Cette idée de « rendre la pareille » est l'un des fondements de bono pro.

Coaching – un système de parrainage permet un contact direct entre étudiants et membres de l'association. De par leur parcours variés, les membres de l'association courent les différents domaines d'études et apportent des compétences complémentaires qu'ils mettent au service des étudiants. Le coaching peut porter sur un choix d'orientation, l'accompagnement d'un travail de mémoire ou l'aide dans la recherche d'un premier emploi.

« Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance ! »

Derek Bok

bono pro a pour vocation d'offrir un soutien financier, moral et pratique à des étudiants méritants qui, sans cela, ne pourraient PAS poursuivre leurs études universitaires en Suisse.